

LICENCE L1

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION INITIALE

- **DOMAINE Sciences humaines et sociales**
- **MENTION Sciences de l'éducation**

Responsable Pédagogique : M. Bigay
Scolarité : N. Génier-Rahmé

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020
Édition de Juillet 2019



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
UFR des Sciences de l'éducation,
sciences sociales et Staps

SOMMAIRE

I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

<u>1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education</u>	3
<ul style="list-style-type: none">• 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires• 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles• 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence• 1.4 - Option « Préparation aux sélections d'entrée dans les écoles de travail social »	
<u>2. Les dispositions générales de la Licence</u>	5
<ul style="list-style-type: none">• 2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus• 2.2 - Modalités de réorientation des étudiants• 2.3 - Contrôle de l'assiduité• 2.4 - Epreuves de remplacement• 2.5 - Calendrier et organisation des deux sessions• 2.6 - Report de notes de 1^{ère} session• 2.7 - Durée de conservation des acquis• 2.8 - Dispositifs pédagogiques d'accompagnement• 2.9 - Distinctions (attribution d'une mention)• 2.10- Lutte contre le plagiat• 2.11- Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales• 2.12- Allègements de formation• 2.13- Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale	

II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

<u>3. Les modalités d'inscription pédagogique</u>	10
<u>4. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC</u>	11
<ul style="list-style-type: none">• 4.1: Le calendrier de la licence 2018/2019<ul style="list-style-type: none">➤ 4.1.1 - Plannings des 1er et 2nd semestres• 4.2: S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité<ul style="list-style-type: none">➤ 4.2.1 - Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité➤ 4.2.2 - Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1^{ère} année➤ 4.2.3 - Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours.➤ 4.2.4 - Remise des travaux aux enseignants➤ 4.2.5 - Les examens➤ 4.2.6 - Proclamation des résultats des examens• 4.3: Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants• 4.4: Vie universitaire et règlement intérieur<ul style="list-style-type: none">➤ 4.4.1 - Vie universitaire : comportement général➤ 4.4.2 - Ordre intérieur➤ 4.4.3 - Discipline universitaire• 4.5: Contacter les enseignants de la licence• 4.6: S'orienter à l'université Paris Est Créteil<ul style="list-style-type: none">➤ 4.6.1 - Les différents services de l'université➤ 4.6.2 - Plan d'accès à l'université➤ 4.6.3 - Plan d'accès aux différents sites	
<u>5. Le programme de la licence : UE et ECUE</u>	21
<ul style="list-style-type: none">• Enseignements du semestre 1 (UE 1 à UE 3)• Enseignements du semestre 2 (UE 4 à UE 6)	
<u>6. Contenus détaillés des enseignements</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Semestre 1• Semestre 2	22 34

I. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique. Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social. Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1er ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique et Territoriale ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...))
- les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...)
- les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...)
- les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...)

1.4 Option « Connaissance du champ du travail social »

Un groupe de TD composé d'une trentaine d'étudiants suit un module de formation spécifique souhaitant mieux connaître le champ du travail social, voire souhaitant poursuivre leur formation pour devenir éducateur/trice de jeunes enfants, éducateur/trice spécialisé.e ou assistant.e de service social. Le groupe sera constitué sur la base d'une lettre de motivation à la fin du premier semestre suite aux présentations qui seront effectuées dans le cadre du Projet Professionnel Personnalisé.

Ce module est organisé sous la houlette du Centre de formation Saint Honoré et de l'Ecole normale sociale. Il se déroule en semestres 2 et 3. Une présentation plus détaillée sera fournie ultérieurement par les formateurs responsables de l'option.

A l'issue de ce module, les étudiants ont le choix d'entrer en école de travail social s'ils ont été acceptés ou de continuer un cursus normal en L2 et L3 sciences de l'éducation.

2. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal, (**Arrêté du 30 juillet 2018 - art. 11**). Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels viennent clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu sur les trois années du cursus de licence entre les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6. (**Arrêté du 22 janvier 2014 - art. 21**).

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu. (**Arrêté du 30 juillet 2018 - art.14**).

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec un seuil de moyenne supérieure à 8/20, il aurait toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre.)**

Il doit alors valider les matières manquantes du semestre non validé. Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure.

Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire. Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur le panneau d'affichage de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la scolarité. Si deux épreuves d'évaluation se chevauchent, l'étudiant doit immédiatement en avertir sa scolarité. Si l'étudiant n'anticipe pas le problème suffisamment tôt, il devra choisir de passer les épreuves à la 2e session. (voir le paragraphe 2.4, P.6).

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

2.2 - Modalités de réorientation des étudiants (Arrêté du 3 mars 2017 - art. 8)

A l'issue de chaque semestre de la licence, une réorientation est possible sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil, à qui incombe en particulier de fixer les modalités de validation dans le nouveau parcours des UE ou ECUE validés dans l'ancien parcours.

Pour chaque étudiant réorienté, un « contrat pédagogique », défini par la composante permettant la validation des UE (ou ECUE), sera établi en deux exemplaires, le premier destiné à l'étudiant, l'autre à la composante (scolarité et responsable pédagogique). Les deux exemplaires seront signés par le responsable de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil et par l'étudiant au moment de son inscription pédagogique.

2.3 - Contrôle de l'assiduité

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à **chaque TD**. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant, sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (**régime général ou régime dérogatoire**), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question et l'étudiant sera noté ABI (Absence Injustifiée)**. Dans ce cas l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

2.4 - Epreuves de remplacement

Des épreuves de remplacement sont organisées en cas de chevauchement entre deux ou plusieurs épreuves concernant des ECUE (éléments d'UE) auxquelles l'étudiant est inscrit dans le cadre de son parcours. Pour en bénéficier, l'étudiant doit déposer une demande écrite auprès du service des examens dont il relève **dans un délai de 8 jours ouvrables** à compter de l'affichage du calendrier de la session.

2.5 - Calendrier et organisation des deux sessions

➤ **La première session**

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

➤ **La deuxième session**

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de la faculté, ou sur les panneaux situés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, **après délibérations du jury**.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

2.6 - Report des notes de 1^{ère} session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés auxquels il se représente et se voit attribuer **la meilleure des deux notes obtenues** (en 1^{ère} ou 2^{ème} session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

2.7 - Durée de conservation des acquis

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables **sans limitation de durée**, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études antérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

2.8 – Dispositifs pédagogiques d’accompagnement

Afin de donner un maximum d’efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d’accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies. De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants ajournés de **prendre connaissance des remarques des enseignants**, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu à l’issue des résultats, sont précisées sur le site Internet et sur les tableaux situés dans le couloir de la scolarité. (Dates de consultation des copies voir ci-après le paragraphe 4.2.6, P. 16).

2.9 – Distinctions (attribution d’une mention - circulaire 2014-0018 du 23/10/2014)

On distinguera la règle de délivrance de la licence, de la note prise en compte pour l’attribution d’une note de mention (NM) qui est calculée suivant la formule :

$$NM = \text{Max} ((S1+S2+\dots+S6)/6), (S5+S6)/2))$$

(Maximum entre la moyenne des 6 semestres et la moyenne des semestres 5 et 6.)

Si $12 \leq NM < 14$: mention Assez bien

Si $14 \leq NM < 16$: mention Bien

Si $NM \geq 16$: mention Très bien

2.10 – Lutte contre le plagiat

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) **est illicite**. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l’idée. **(Pour plus de détails :**

<http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>).

L’Université Paris-Est Créteil s’est dotée d’un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL et d’un article figurant dans son règlement intérieur **adopté par le CA de l’université le 10/11/2017- Titre 2, section 1 - art. 27.**

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l’étudiant **traduit devant la commission disciplinaire de l’université**, présidée par un vice-président et composée d’enseignants, d’étudiants et de membres de l’administration, devant laquelle l’étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l’étudiant **risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu’à une interdiction d’examens ou une exclusion de l’université de quelques mois à plusieurs années.**

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net **sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle**. Selon l’article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l’adaptation ou la transformation, l’arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d’autres termes, **l’étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu’à deux ans d’emprisonnement et 150 000 € d’amende (pénal).**

2.11 – Régime Spécial d’Etude (RSE) - régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales

Le bénéfice du régime spécial d’étude, est accordé en fonction d’une liste établie par **l’Arrêté du 22 janvier 2014 - art. 10 et 12**. Ce régime spécial s’adresse tout particulièrement aux étudiants salariés justifiant d’un emploi d’une durée minimum de 10h00 par semaine qui pourront s’inscrire partiellement ou totalement au

contrôle terminal, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent assister en raison de leur activité salariée (certificat de travail et tout document justifiant leur situation).

Il en est de même pour l'impossibilité d'être présents aux TD. Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique de la licence.

2.12 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'université. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

Valorisation d'un engagement

Le décret du 10 mai 2017 (n°2017-962) permet que « *les compétences acquises par un étudiant dans le cadre de son activité salariée ou bénévole peuvent être valorisées au sein de son parcours de formation* ». Pour ce faire, tout étudiant de l'UFR SESS-STAPS peut solliciter une demande de validation d'ECUE par le biais d'une notation correspondant à la remise d'un rapport écrit décrivant et analysant l'expérience acquise.

Critères d'éligibilité :

- être étudiant inscrit dans une formation de l'UFR SESS-STAPS
- avoir un engagement significatif et continu dans une activité salariée ou bénévole **en lien avec les objectifs pédagogiques du diplôme** visé (l'engagement « significatif et continu » sera mesuré sur la base d'un équivalent temps évalué entre 25 et 30 heures par ECTS)
- avoir déposé une demande de valorisation de l'engagement auprès de la scolarité concernée dans les trois semaines suivant le début des enseignements

Mode de décision :

- Le responsable de diplôme, après consultation de son équipe pédagogique, évalue l'éligibilité de la demande, définit le mode de validation, ainsi que l'ECUE ou les ECUE concernés. Il formalise sa décision sous forme d'un contrat d'étude remis à l'étudiant et à la scolarité.
- Par cette procédure, l'étudiant peut se voir valider, selon l'importance de ses engagements, entre 1 et 9 ECTS.
- Le responsable de diplôme est chargé, en lien avec son équipe pédagogique, de définir les critères de validation et d'évaluer le travail fourni.

2.13 – Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS-STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr

rubrique : UFR SESS-STAPS

rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS-STAPS)
- Etudier au Canada avec le programme BCI
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Alina CORNEA-PECHEREAU

Bureau 605 - 01 45 17 44 75

adresse mail : alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. LES MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Une réunion de pré-rentrée obligatoire se tiendra le :

Mardi 3 septembre 2019 de 13h30 à 14h30

Amphi 101 - Mail des mèches

(Métro Créteil Université ligne 8 - Rue Poète et Sellier - Créteil) (Voir plans pages 19-20)

**Une réunion facultative d'information spécifique concernant le parcours
« ProPulse » proposé dans un des groupes de Licence se tiendra le :**

Mardi 3 septembre 2019 de 11h30 à 12h30

Amphi 104 - Mail des mèches

(Métro Créteil Université ligne 8 - Rue Poète et Sellier - Créteil) (Voir plans pages 19-20)

Prérentrée pédagogique et reprise des cours

Une prérentrée pédagogique aura lieu la journée du **lundi 9 septembre 2019** à partir de 9h30 dans les salles du bâtiment Pyramide. (80, Avenue du général de Gaulle - Bâtiment La Pyramide - Créteil / Métro Créteil l'Échat ligne 8). Pour cette journée vous serez accueillis en groupe TD (les informations seront transmises le 3 septembre).

Prévoir d'apporter une photo d'identité.

La reprise des cours aura lieu le lundi 9 septembre 2019.

Les inscriptions pédagogiques seront ouvertes dès le 4 septembre 2019.

Elles se font en ligne sur l'espace e- campus à l'adresse suivante :

<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>

Il y a 11 groupes au total en L1, dont un groupe réservé au parcours « ProPulse ».

4. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

4.1 – Le calendrier de la licence 2019/2020

➤ 4.1.1- Plannings des 1^{er} et 2nd semestres : dates de congés, périodes d'examens.

PLANNING DU 1^{ER} SEMESTRE (Semestre 1)

Semaine 37	du	lundi 9 septembre	au	samedi 14	septembre 2019
Semaine 38	du	lundi 16 septembre	au	samedi 21	septembre 2019
Semaine 39	du	lundi 23 septembre	au	samedi 28	septembre 2019
Semaine 40	du	lundi 30 septembre	au	samedi 05	octobre 2019
Semaine 41	du	lundi 07 octobre	au	samedi 12	octobre 2019
Semaine 42	du	lundi 14 octobre	au	samedi 19	octobre 2019
Semaine 43	du	lundi 21 octobre	au	samedi 26	octobre 2019

Semaine 44 **CONGÉS D'AUTOMNE**

Semaine 45	du	lundi 04 novembre	au	samedi 09	novembre 2019
Semaine 46	du	mardi 12 novembre	au	samedi 16	novembre 2019
Semaine 47	du	lundi 18 novembre	au	samedi 23	novembre 2019
Semaine 48	du	lundi 25 novembre	au	samedi 30	novembre 2019
Semaine 49	du	lundi 02 décembre	au	samedi 07	décembre 2019
Semaine 50	du	lundi 9 décembre	au	samedi 14	décembre 2019

EXAMENS DU 1^{ER} SEMESTRE

Semaine 51 et semaine 2

CONGÉS DE FIN D'ANNEE

Semaine 52 et semaine 1

JURY DU PREMIER SEMESTRE

Semaine 6

CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

PLANNING DU 2^{ème} SEMESTRE (Semestre 2)

Semaine 03	du	lundi 13 janvier	au	samedi 18 janvier 2020
Semaine 04	du	lundi 20 janvier	au	samedi 25 janvier 2020
Semaine 05	du	lundi 27 janvier	au	samedi 1er février 2020
Semaine 06	du	lundi 03 février	au	samedi 8 février 2020
Semaine 07	du	lundi 10 février	au	samedi 15 février 2020

Semaine 08 **CONGÉS D'HIVER**

Semaine 09	du	lundi 24 février	au	samedi 29 février 2020
Semaine 10	du	lundi 02 mars	au	samedi 07 mars 2020
Semaine 11	du	lundi 09 mars	au	samedi 14 mars 2020
Semaine 12	du	lundi 16 mars	au	samedi 21 mars 2020
Semaine 13	du	lundi 23 mars	au	samedi 28 mars 2020
Semaine 14	du	lundi 30 mars	au	samedi 04 avril 2020
Semaine 15	du	lundi 6 avril	au	samedi 11 avril 2020

Semaine 16 **CONGÉS DE PRINTEMPS**

Semaine 17	du	lundi 20 avril	au	samedi 25 avril 2020
------------	----	----------------	----	----------------------

EXAMENS du 2nd SEMESTRE

Semaines 18 et 19

JURY DU SECOND SEMESTRE

Semaine 22

CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 25 et 26

JURY DE RATTRAPAGE

Semaine 29

4.2 – S’informer, suivre et vivre sa scolarité à l’UPEC

➤ 4.2.1- Coordonnées et horaires d’accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative ou pédagogique, les étudiants peuvent s’adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6^{ème} étage bureau 615** auprès de : Nathalie Génier-Rahmé : nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

ou en appelant le 01.45.17.44.09

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE (Sous réserve de modifications)

LUNDI	8h45 - 12h45	14h-16h30
MARDI	8h45 - 12h45	Fermé
MERCREDI	Fermé	14h - 16h30
JEUDI	8h45 - 12h45	Fermé
VENDREDI	8h45 - 12h45	Fermé

En période d’inscription (mois de juillet à mi-septembre), le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

UFR SESS-STAPS

Bâtiment La Pyramide - Bureau 615

80, avenue du Général de Gaulle

94009 CRETEIL CEDEX

➤ 4.2.2- Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1

Responsable pédagogique de la L1 :

Michaël Bigay: michael.bigay@u-pec.fr

➤ 4.2.3- Informations sur l’organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours.

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l’organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité figurant en ligne et/ou l’affichage sur le tableau réservé à la Licence 1 dans le couloir du 6^{ème} étage pour des informations sûres : l’emploi du temps, l’absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d’emplois du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l’université (www.u-pec.fr).

Cliquez ensuite sur **Facultés Ecoles et instituts** et choisissez **UFR Sciences de l’éducation, sciences sociales et STAPS**.

Puis, dans l’onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L1 SESS**.

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l1-sess/>

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement (en particulier lorsqu’un cours débute à 8h).

Les emplois du temps seront mis en ligne sur le site internet début septembre.
Consultez le fichier PDF « Emploi du temps » dans la rubrique « Documents utiles » sur la page « Scolarité » dans la marge à droite, en bas. (cf. capture d'écran ci-dessous).

En Licence 1^{ère} année mention Sciences de l'éducation, il y a 11 groupes. Vous choisirez entre les groupes 1 à 10 lors de votre inscription pédagogique, le groupe 11 étant réservé au parcours « ProPulse ».

NB : les semaines qui sont indiquées dans l'emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

The screenshot shows the UPEC website interface. At the top, there is a navigation menu with 'SCOLARITÉ' highlighted. A search bar is located in the top right corner. On the left, a green sidebar contains a list of navigation items: CONTACTS, DEUST, LICENCE SESS (with sub-items L1 SESS, L2 SESS, L3 SESS), Lpro Intervention sociale, LICENCES STAPS, MASTERS SESS, MASTERS STAPS, CALENDRIER DE RENTRÉE, and EXAMENS. The main content area is titled 'SCOLARITÉ' and features the heading 'LICENCE 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION : INFORMATIONS SCOLARITÉ'. Below this, there are several news items with dates, such as 'Résultats de la session de rattrapage' (17 juillet 2019 - 31 juillet 2019) and 'AED - Nouveau dispositif de préprofessionnalisation proposé par le ministère de l'éducation nationale' (24 mai 2019 - 30 juin 2019). On the right side, there are three sections: 'CONTACTS ET HORAIRES' (with contact info for Nathalie Génier-Rahmé and opening hours), 'EMPLOI DU TEMPS' (with a button 'Consultez votre emploi du temps en ligne' and a link '> Consulter votre emploi du temps sur ADE'), and 'NOTES ET RÉSULTATS' (with a button 'Consultez vos résultats en ligne' and a link '> Consulter vos notes sur E-Campus'). At the bottom right, there is a 'DOCUMENTS UTILES' section with links to 'Livret étudiant L1 SE - 2018/2019' and 'Emploi du temps_semestre 2_2018/2019 (sous réserve de modifications)'. Two blue arrows point from text boxes to the website: one from 'Consultation des salles' to the 'Résultats de la session de rattrapage' item, and another from 'Emploi du temps du semestre' to the 'DOCUMENTS UTILES' section.

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps mais consultables en ligne via le logiciel ADE.

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

Utilisateur : sess_staps_web

Mot de passe : (néant)

[OK]

Groupe > SESS 2018-2019 > SESS FI > Licence 1 SESS > Groupe

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3^{ème} étage de la Pyramide.

➤ **4.2.4 – Remise des travaux aux enseignants**

Les **dossiers, rapports, notes de synthèse, fiches de lecture**, devront être remis à l'enseignant lui-même pour les différentes sessions. **Pour la session de juin**, les étudiants concernés doivent prendre contact **dès l'affichage des résultats** avec l'enseignant de leur(s) TD(s) pour définir ce qu'ils auront à valider.

Les étudiants en **régime dérogatoire** doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec les enseignants au cours des trois semaines qui suivent le début des cours.

Chaque enseignant possède un casier situé au 7^{ème} étage dans la salle des professeurs (salle 704). Tout document à remettre à un enseignant doit être déposé dans son casier. **Aucun dossier ne sera accepté à la scolarité.**

➤ **4.2.5 – Les examens**

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves.

La **charte des examens**, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles, votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un temps majoré pour les examens sous certaines conditions. Ils doivent se faire connaître dès le début de l'année ou dès que possible en cas d'accident en cours d'année et au minimum 15 jours avant le début des épreuves auprès de la responsable des examens :

Janis Vythelingum au bureau 611.

01.45.17.44.11.

Email : janis.vythelingum@u-pec.fr

➤ **4.2.6 – Proclamation des résultats des examens**

A l'issu de la commission de jury, **les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone. Des relevés de notes individuels sont alors disponibles à la scolarité ou au bureau d'accueil. Ces relevés de notes sont à retirer sur présentation de la carte d'étudiant et à conserver comme des diplômes ; **aucun duplicata ne sera fourni**. Ils peuvent être confiés à une autre personne si celle-ci est munie d'une procuration et de la carte d'étudiant.

Lecture des résultats :

ADM : Admis / L'élément est validé par une note ≥ 10 .

VAL : Validé / L'élément est validé par compensation.

AJ : Ajourné / Note < 10 / L'élément n'est pas validé.

DEF : Défaillant / Vous avez été absent à au moins un partiel. Ce défaillant empêche le calcul du semestre.

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre. Un des 2 semestres est ADMIS ; l'autre semestre est au minimum à 8/20.

La consultation des copies et l'accompagnement pédagogique se déroulent après les jurys de chaque semestre. Aucune consultation de copies ne pourra avoir lieu en dehors de ces périodes.

Concernant les réclamations (erreurs de notes, oublis de notes...) un délai règlementaire est indiqué sur les fiches de réclamation. Au-delà de ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

4.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) ouverte du lundi au vendredi de 14 H à 17H contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

De nombreux ouvrages sont en accès libre : ouvrages théoriques des fondamentaux des Sciences de l'éducation, des ouvrages thématiques ainsi que des périodiques. Un espace multimédia avec des ressources à vocation pédagogique sont à la disposition des étudiants : ordinateurs fixes et portables avec Wifi. Un scan peut également être utilisé en libre-service.

Afin de se projeter de manière constructive vers leur avenir professionnel, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé sur rendez-vous.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, contacter la personne responsable de la salle 604 au
01-45-17-44-38

D'autres salles sont à la disposition des étudiants à La Pyramide :

Des salles mutualisées au 2^{ème} étage avec l'institut d'Ergothérapie sont accessibles à l'ensemble des étudiants de la Pyramide :

Salle 214 : salle informatique en libre-service accessible sur présentation de la carte d'étudiant.

Salle 215 : 1 salle informatique équipée de 10 postes de travail

Salle 215 bis : salle de travail comprenant 20 places

Pour la restauration deux options sont offertes aux étudiants :

- **Salle 228** : le foyer étudiant équipé d'un micro-ondes est à la disposition des étudiants du département SESS.

- **le restaurant universitaire de l'UFR de Droit** situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide. Le repas coûte 3.25 € et peut être réglé par la carte IZLY ou depuis un Smartphone.

4.4 - Vie universitaire et règlement intérieur (adopté par le Conseil d'Administration de l'université le 10/11/2017)

➤ 4.4.1 - Vie universitaire : comportement général (Titre 2 - Section 1 - Article 20)

Les usagers doivent adopter un comportement respectueux d'autrui et conforme aux usages. (...) **et ne doit pas être de nature à créer une perturbation** dans le déroulement des activités d'enseignement et de recherche.

➤ 4.4.2 - Ordre intérieur : Usage des moyens de communication (Titre 2 - Section 2 - Article 26)

L'usage des moyens de communication, transmission et réception ne doit pas porter atteinte au fonctionnement de l'université.

➤ 4.4.3 - Discipline universitaire : Dispositions générales et procédure disciplinaire à l'égard des usagers (Titre 2 - Section 3 - Articles 29 et 30)

Tout manquement aux dispositions du règlement intérieur est susceptible de justifier la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire. (...). En fonction de la gravité des faits, les sanctions disciplinaires applicables aux usagers sont les suivantes : l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire pour une durée maximale de 5 ans ou l'exclusion définitive de l'université. Le prononcé d'une sanction peut s'accompagner, selon le cas, de la nullité de l'inscription ou de la nullité de l'épreuve correspondant à la fraude ou à la tentative de fraude voire, pour l'utilisateur concerné, de la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

4.5 Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7^{ème} étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

Mr B. ALLALI	boujema.allali@u-pec.fr	Mme A-C. OLLER	anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
Mme B. ALONSO	begona.alonso-fernandez@u-pec.fr	Mme N. PLOUCHARD	nathalie.plouchard@u-pec.fr
Mme F. Anani	fatima.anani@u-pec.fr	Mr T. POMBET	thibaud.pombet@u-pec.fr
Mr D.ARGOUT	argoud@u-pec.fr	Mme N. SAVARD	nathalie.savard@u-pec.fr
Mme Z. BACHA	zohra.ahmed-bacha@u-pec.fr	Mr P. SEMENOWICZ	philippe.semenowicz@u-pec.fr
Mr M. BIGAY	michael.bigay@u-pec.fr	Mme C. Ventura	chantal.ventura@u-pec.fr
Mme A. BOULIN	audrey.boulin@u-pec.fr	Mme M. VILLEZ	marion.villez@u-pec.fr
Mme A. BOURDIE	bourdie@u-pec.fr	Mr A. Zilberschlag	alain.zilberschlag@u-pec.fr
Mr C. CALAMEL	charles.calamel@u-pec.fr		
Mme C. CHARLES	charlene.charles@u-pec.fr		
Mme S. CHAUVEL	severine.chauvel@u-pec.fr		
Mr J-B. CHEBROUX	jean-bernard.chebroux@u-pec.fr		
Mme C. COSSEE	claire.cossee@u-pec.fr		
Mme L. COSTES	laurence.costes@u-pec.fr		
Mme A. DA SILVA	adelaide.dasilva@u-pec.fr		
Mr Y. DESCAMPS	yann.descamps@u-pec.fr		
Mr N. DIVERT	nicolas.divert@u-pec.fr		
Mr. C. FRETIGNE	cedric.fretigne@u-pec.fr		
Mr E. GILLES	eric.gilles@u-pec.fr		
Mr C. JAUNET	christophe.jaunet@u-pec.fr		
Mr S. LACROIX	sebastien.lacroix@u-pec.fr		
Mr P. LAFONT	pascal.lafont@u-pec.fr		
Mme D.LEBLOND	leblond@u-pec.fr		
Mme M-P. MAKIEWICZ	marie-pierre.mackiewicz@u-pec.fr		
Mme S. MARAVAL	sara.maraval@u-pec.fr		
Mme F. MONTANDON	frederique.montandon@u-pec.fr		
Mme H.MOUNIR	amounir@u-pec.fr		
Mme E. NIGUES	nigues-pec.fr		

4.6 S'orienter à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

Le SIOE (Service des Inscriptions et Organisation des Etudes est situé sur le campus centre, au 61, avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université, bâtiment I1 rez-de-chaussée). Il délivre lors de l'inscription administrative, en début d'année, des certificats de scolarité. **(Pensez à en faire des photocopies).**
Le service des bourses (01.45.17.12.43/6529), ainsi que le service des diplômes (01.45.17.12.47/12.42) font partie du SIOE.

La bibliothèque universitaire du Campus centre est située au 61 avenue du Général de Gaulle en face du bâtiment T.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Voir le calendrier des samedis sur le site internet de l'université.

CONTACTS

Horaires et conditions d'accès	01 45 17 70 19 01 45 17 70 12 bibcmc@u-pec.fr
Documentation services proposés	01 45 17 70 31 01 45 17 70 39 bibcmc@u-pec.fr
L'emprunt et le retour des documents	01 45 17 70 16 01 45 17 70 12 pret-cmc@u-pec.fr
Le service du Prêt entre Bibliothèques	01 45 17 70 28 pebcmc@u-pec.fr
Le dépôt et la consultation des thèses	01 45 17 70 28 these-cmc@u-pec.fr

Le service culture et vie de l'étudiant propose des services concernant le logement, les emplois, les stages, les jobs, l'action sociale, la culture. Ce service est situé au 61 avenue du Général de Gaulle, métro Créteil Université, bâtiment I3 au 1^{er} étage.

Contact : vie-etu@u-pec.fr

Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives SUAPS

(61 avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université Bât I3 - 1er étage - Locaux du service culture et vie de l'étudiant) propose plus de 30 activités physiques, sportives et artistiques.

Contact : 01 45 17 13 84 - suaps@u-pec.fr

5. LE PROGRAMME DE LA LICENCE: UE ET ECUE

SEMESTRE 1

UE 1 - Savoirs fondamentaux : S.H.S.

ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation	15 CM - 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 1.2 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie	15 CM - 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 1.3 Introduction à la psychologie	15 CM - 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)

UE 2 - Initiation à la méthodologie

ECUE 2.1 Méthodologie du travail universitaire	24 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 2.2 Expression écrite et orale	18 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 2.3 Techniques de recueil de données	18 TD	3 ECTS (coefficient 3)

UE 3 - Professionnalisation

ECUE 3.1 TICE	24 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 3.2 Langues étrangères : anglais ou espagnol	24 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 3.3 Projet professionnel personnalisé	12 TD	2 ECTS (coefficient 2)

TOTAL	219 heures	30 ECTS
--------------	-------------------	----------------

SEMESTRE 2

UE 4 - Savoirs fondamentaux : S.H.S.

ECUE 4-1 Introduction à la psychologie sociale	15 CM - 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 4-2 Introduction à la sociologie	15 CM - 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 4-3 Politiques et institutions éducatives	12 CM - 10 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 4-4 Système économique et social contemporain	12 CM - 10 TD	3 ECTS (coefficient 3)

UE 5 - Initiation à la méthodologie

ECUE 5-1 Expression écrite et orale	18 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 5-2 Méthodes en recherche d'information et en documentation	18 TD	3 ECTS (coefficient 3)

UE 6 - Professionnalisation

ECUE 6-1 Culture générale	14 CM	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 6-2 Langues étrangères : anglais/espagnol	24 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 6-3 Projet personnel professionnalisé	12 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 6-4 Pratique de communication	18 TD	2 ECTS (coefficient 2)

TOTAL	214 heures	30 ECTS
--------------	-------------------	----------------

PREMIER SEMESTRE

- S1 -

- **UE 1 : Savoirs fondamentaux : Sciences humaines et sociales (1)**
- **UE 2 : Initiation à la méthodologie (1)**
- **UE 3 : Professionnalisation (1)**

Enseignante responsable : Anne-Claudine Oller

Nombre d'heures : 15h CM
18h TD

CONTENU

Ce cours a pour objectif de présenter un panorama des sciences de l'éducation, leurs objets, leurs méthodes, leurs concepts-clés. Une approche socio-historique sera privilégiée.

On essaiera donc de comprendre comment les sciences de l'éducation sont nées, à quel moment de l'histoire, et de saisir le lien entre leur origine, les conditions de l'époque et les enjeux du système éducatif.

La suite du cours cherchera à déconstruire des idées reçues sur plusieurs thématiques, telles que « les jeunes d'aujourd'hui », « les parents démissionnaires », « le niveau scolaire des élèves baisse-t-il ? ».

BIBLIOGRAPHIE

Avanzini, G, *Introduction aux sciences de l'éducation*, Paris, Privat, 1992.

Baudelot, C. Establet, R., *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero, 1972.

Bourdieu, P. et Passeron, J.C., *Les Héritiers*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964.

Durkheim, E, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 1969.

Mialaret, G, *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 1976.

Rayou, P. et van Zanten, A. (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2017.

L'ensemble des Power Point utilisés en CM ainsi que les textes de la brochure de TD et d'autres ressources sont mis en ligne sur EPREL (pour tous les étudiants, même en régime dérogatoire).

Des informations complémentaires pourront également être envoyées via EPREL. Il est donc nécessaire de consulter EPREL et la messagerie UPEC régulièrement.

Modalités d'évaluation : ECTS : 5 Coefficient : 5

Régime général : un devoir sur table de 2h, sans document, durant la période des examens (50%) + la note de TD contrôle continu (50%).

Régime dérogatoire : un devoir sur table de 2h (en même temps que les étudiants en régime présentiel), sans document, durant la période d'examens.

Accompagnement pédagogique : Après publication des résultats.

Rattrapage : une épreuve sur table de 2 h, sans document, aussi bien pour les étudiants en Régime général qu'en Régime dérogatoire, pendant la période des rattrapages.

Précisions épreuves sur table : Chaque épreuve sur table consistera à répondre à 4 questions mobilisant les connaissances du cours et issues des lectures personnelles. La syntaxe et l'orthographe seront prises en compte dans la notation (jusqu'à moins 2 points).

Enseignant responsable : Séverine Chauvel

Nombre d'heures : 15h CM
18h TD

CONTENU

L'objectif de ce cours est de proposer une introduction à la sociologie en partant, au premier semestre, des précurseur-es (Margaret Mead, Karl Marx, Emile Durkheim et Max Weber), pour étudier, au second semestre, les différentes dimensions des inégalités (classe, genre, âge, ethnicité et territoire).

BIBLIOGRAPHIE

Michel Lallement, *Histoire des idées sociologiques. Tome 1: Des origines à Weber*, Nathan, 2006.

Frédéric Lebaron, Christophe Gaubert, Marie-Pierre Pouly, *Manuel visuel de sociologie*, Paris, Dunod, 2013.

Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008.

RESSOURCES EN LIGNE

Tout au long du semestre un certain nombre de documents seront mis en ligne sur la plateforme numérique « Eprel ».

Modalités d'évaluation : ECTS : 5 Coefficient : 5

Régime général :

Contrôle continu (50 %) : exercices écrits et oraux dans le cadre des TD

Examen final (50%) : épreuve écrite de 2 heures pendant la semaine des examens. Lors de cet examen final, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Régime dérogatoire : Examen final, épreuve écrite de 2 heures, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Rattrapage : Examen final, épreuve écrite durée 2 heures, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Enseignant responsable : Nathalie Savard

Nombre d'heures : 15h CM
18h TD

CONTENUS

Ce cours constitue une introduction à la psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. Après un rapide historique du contexte dans lequel s'inscrit la psychologie du développement, le cours présente les notions spécifiques à ce domaine (notion de développement, de maturation, d'innéité, de stades, de continuité et de discontinuité développementale) à partir des travaux précurseurs de Freud, Piaget, Wallon et Vygotski.

BIBLIOGRAPHIE

- Freud, S. (2001). *Introduction à la psychanalyse*. Payot.
Malson, L. (1998). *Les enfants sauvages*. Paris, 10/18, 1998
Piaget, J. (2012). *La psychologie de l'intelligence*. Armand Colin.
Vygotski, L. (2013). *Pensée et langage*. La dispute.
Wallon, H. (2012). *L'évolution psychologique de l'enfant*. Armand Colin.

Modalités d'évaluation : ECTS : 5 Coefficient : 5

Régime général : Contrôle Continu en TD 100 % (évaluation sur table à la 5^{ème} et à la dernière séance et une note d'oral élaborée à partir de la participation sur l'ensemble du semestre)

Régime dérogatoire : épreuve écrite sur table de 1h ½ lors de la dernière séance de TD. Les étudiants doivent impérativement se rendre à l'évaluation du groupe dans lequel ils sont initialement inscrits.

Pour les étudiants inscrits en régime dérogatoire ou en difficulté pour suivre les cours, un accompagnement à distance est possible. Il permettra à l'étudiant de disposer de l'ensemble des CM rédigés et de remettre des travaux sur EPREL tous les 15 jours de façon à préparer l'examen et disposer d'une note de TD qui s'ajoutera à la note obtenue à l'examen. Cet accompagnement n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. L'inscription se fait directement sur la fiche de demande de régime dérogatoire **maximum trois semaines après le début des enseignements**. Précisez pour la psychologie de l'enfant que vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement à distance.

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de 1^{ère} session.

Rattrapage : une épreuve écrite sur table de 1h 1/2

Enseignants responsables :
Claire Cossée
Anne-Claudine Oller

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENUS

Cet enseignement, organisé en groupe de TD, vise à délivrer un accompagnement aux étudiants afin qu'ils sachent se repérer dans l'université et qu'ils comprennent bien ce qui est attendu d'eux au sein d'une année de licence, en terme d'organisation et de travail personnel.

Le premier cours sera organisé sur une journée obligatoire (le lundi 9.09) durant laquelle les enseignants présenteront l'université, le département de sciences de l'éducation, la licence, les ressources numériques de l'UPEC, le site ADE (emploi du temps) ... Ils accompagneront également leur groupe pour une visite des locaux.

Une seconde séance sera dédiée à une visite commentée au Musée de l'immigration (le mercredi 11.09 ou le jeudi 12.09 ou le vendredi 13.09 selon les groupes de TD).

Cette visite servira de support parmi d'autres pour aborder durant les séances suivantes, divers éléments constitutifs de la méthodologie du travail universitaire :

- prise de notes : quoi noter ? Savoir utiliser des abréviations ;
- lecture d'un texte comme support de travail (repérer la structure d'un texte, les sources, la bibliographie), reformuler des idées ;
- utilisation de différents supports dont EPREL, repérer des sources notamment bibliographiques ;
- outils de la recherche : utilisation des outils de la bibliothèque, dictionnaires...;
- écriture d'un texte : comment articuler les idées. Se relire et se faire relire.

Les étudiants doivent rapporter une photo d'identité lors de la 1^{ère} séance de TD (le 9 septembre).

Modalités d'évaluation : ECTS 2 (coefficient 2)

Les indications précises seront postées sur EPREL et présentées par chaque enseignant.

Régime général : contrôle continu 50% écrit / 50% oral.

Régime dérogatoire : travail écrit. Les étudiants doivent contacter avant le 15 octobre, l'enseignant de leur groupe de TD pour connaître plus précisément les modalités d'évaluation.

Rattrapage : 100% écrit : Dès la proclamation des résultats, les étudiants doivent contacter l'enseignant de leur groupe de TD, afin de convenir des modalités de rendu du travail individuel à réaliser.

Enseignant responsable : Adélaïde Da Silva

Nombre d'heures : 18h TD

CONTENUS

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux exigences du travail universitaire, notamment dans les différents usages de la langue écrite et orale.

Il s'agira de s'entraîner à l'écriture et à la prise de parole à partir de différents supports, soit en autonomie, soit dans des ateliers de pratique accompagnée. Les exercices proposés seront le résumé, l'écriture d'invention, le compte rendu, la planification de l'écrit et de l'oral argumentatif, l'initiation à la synthèse de documents et le commentaire d'images.

Les problèmes d'orthographe et de syntaxe que rencontrent certains étudiants feront l'objet d'une remédiation et d'un suivi individualisé.

Techniques et méthodes :

La lecture sélective, l'écoute, la prise de notes, la synthèse, la prise de parole.

Supports

Très divers : écrits journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Elle sera donnée en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général : contrôle continu : travaux demandés en cours. 50 % écrit / 50 % oral

Régime dérogatoire : épreuve écrite de 2 heures pendant le dernier TD (contacter le professeur intervenant dans le groupe concerné ou à défaut le responsable de l'ECUE afin de connaître la date)

Rattrapage : un écrit à élaborer en temps limité (2 heures) et à déposer sur Eprel.

Enseignant responsable : Charlène Charles

Nombre d'heures : 18H TD

CONTENUS

Cet enseignement propose une initiation aux méthodologies de recherche quantitative et qualitative en sciences sociales à travers la mise en pratique de deux techniques de recueil de données : l'entretien semi-directif et le questionnaire.

Objectifs :

Ces travaux dirigés sont conçus comme la première étape d'un cycle portant sur l'enquête et ses méthodes poursuivi en deuxième et troisième année de Licence. Lors du semestre, les étudiant.e.s seront initié.e.s à la démarche de recherche et à l'élaboration d'un questionnement scientifique. Ces travaux dirigés visent également à développer des capacités réflexives et de prise de distance nécessaires à la réalisation d'un travail de recherche en sciences sociales. À l'issue du semestre, les étudiant.e.s devront être en mesure de faire la distinction entre des méthodes quantitatives et qualitatives et entre les usages des différentes techniques de recueil des données. Enfin, ils devront avoir acquis des compétences dans la conception des outils de recueil, notamment du questionnaire et de l'entretien semi-directif, et ils devront être capables de repérer leurs limites.

Modalités pédagogiques :

- Mise en pratique : chaque étudiant réalisera un entretien et le retranscrira sur son temps personnel. La construction de l'objet d'enquête, la préparation de l'entretien seront accompagnés en séances de TD et élaborés aussi sur le temps personnel. En groupe, les étudiants réaliseront un questionnaire, sur la base des apports de connaissances en TD.
- Lecture accompagnée de textes portant sur les méthodes d'enquête en sciences sociales.

BIBLIOGRAPHIE

Blanchet (Alain), Gotman (Anne), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.

De Singly (François), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992.

Quivy R. et Van Campenhoudt L. (1988), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, Bordas.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général : Contrôle continu constitué de deux travaux portant l'un sur l'entretien semi-directif (note individuelle), avec un dossier à remettre en fin de semestre, et l'autre sur le questionnaire (note de groupe) évalué par un oral réalisé en groupe.

Régime dérogatoire : Un travail à déposer sur EPREL. Les étudiants dérogatoires bénéficieront d'un accompagnement par l'enseignante.

Les étudiants dérogatoires ou en situation spécifique (salariés, en situation de handicap, formation continue, sport de haut niveau), sont incités à prendre contact avec l'enseignante avant la **semaine 39**, charlene.charles@u-pec.fr et **devront impérativement utiliser leur adresse u-pec et la plateforme EPREL. Aucune ressource ne sera fournie en dehors de ces canaux.**

Rattrapage : Devoir sur table 1h30 pour les étudiant.e.s en régime général et dérogatoire. Les étudiant.e.s seront évalué.e.s à partir de questions portant sur un texte, le cours et les exercices réalisés en cours.

Enseignant responsable : Sébastien Lacroix

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENU

Ce cours répond aux attendus du C2i

Aucun plagiat n'est autorisé

Les objectifs de cette UE sont de vous permettre de vous approprier les concepts qui permettent de modéliser les documents qui s'appuient prioritairement sur le texte et les concepts issus des recherches sur la lecture par des lecteurs utilisant les nouvelles technologies.

La visée de ce cours est théorique et pratique.

Les étudiants devront apprendre à maîtriser les éléments de base du langage visuel et de la communication écrite.

Outils et langages utilisés : les logiciels de présentation assistée par ordinateur et de traitement de texte.

Les étudiants devront réaliser des documents rédigés ou des présentations assistées par ordinateur en cherchant à optimiser leur communication tout en respectant les règles usuelles pour ces types de documents.

Charte graphique (utilisation de la charte graphique de l'U-PEC) ;

Nous aborderons également les outils collaboratifs favorisant le travail en distanciel.

BIBLIOGRAPHIE

Aide en ligne de Microsoft office : <https://support.office.com/fr-fr/>

L'ensemble des cours et des tutoriels sera également disponible sur Eprel.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général : contrôle continu qui se compose d'une note attribuée au travail réalisé par chaque étudiant lors des cours et à domicile et d'une note obtenue lors d'un contrôle individuel devant machine. Tous les documents devront être remis à l'enseignant sur la plateforme de l'université Eprel.

Régime dérogatoire : les modalités d'évaluation seront identiques à celles du régime général. Un suivi en ligne sera réalisé par l'enseignant en vidéo-conférence.

Rattrapage : contrôle devant machine. En deux heures l'étudiant devra réaliser, à partir d'éléments fournis par l'enseignant, un document de type traitement de texte ou une présentation assistée par ordinateur. Tous les documents devront être remis à l'enseignant sur la plateforme de l'université Eprel.

Enseignant : Begoña Alonso Fernandez
Intervenants : Begoña Alonso Fernandez
et Diana Martinez Portillo

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENU

Le premier semestre aura pour objectif l'homogénéisation du groupe par le biais d'un approfondissement et d'un renforcement des connaissances acquises au préalable. Les connaissances théoriques seront mises en pratique grâce à des exercices de compréhension et d'expression orale, exercices de conversation, de traduction, débats, jeux de rôles. Dans un premier temps une grande partie du travail sera axée sur les difficultés de grammaire et de prononciation de chacun.

Une attention toute particulière sera prêtée à l'actualité socio-éducative des pays hispanophones, qui sera présentée, sous une approche comparatiste, à travers des documents écrits et audio-visuels. A partir de ces supports, un travail de perfectionnement linguistique sera entrepris afin d'utiliser l'espagnol de façon plus efficace et d'arriver à un maniement plus fluide et courant de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général : Contrôle continu : **épreuve(s) orale(s) 50% + devoir(s) sur table 50 %.**

Régime dérogatoire : devoir sur table (2 h) pendant la session d'examen.

Accompagnement pédagogique : Une séance de correction commentée des épreuves.

Rattrapage : devoir sur table (1h30) pendant la deuxième session d'examen.

Enseignants responsables : Michael Bigay &
Dominique Leblond

Nombre d'heures : 24h PTD

CONTENU

Les enseignements sont organisés en trois niveaux qui visent l'acquisition des niveaux A2-B1, B1-B2, B2+/ C1 de la grille du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues -CECRL. Les étudiants seront affectés à un groupe correspondant à leur niveau de compétence : **remedial, intermediate, proficient.**

L'objectif est de :

Permettre aux étudiants de progresser en anglais et de consolider les compétences en langue telles qu'elles sont définies par le CECRL: **compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, expression orale, expression écrite.**

Compétences visées :

- Compréhension de l'écrit :

Comprendre les faits essentiels dans un article de presse ou un texte informatif.
Localiser des informations et les réunir afin d'accomplir une tâche spécifique.

- Compréhension de l'oral :

Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue claire et articulée.

Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue standard.

Suivre et comprendre le déroulement d'une émission radiodiffusée, télévisée ou d'un film

- Expression écrite :

Décrire un événement ou une expérience (réel ou imaginaire), ses goûts ou raconter une histoire de façon simple et articulée.

Écrire un dialogue ou un monologue dans une langue claire et articulée.

Résumer un ensemble d'informations

- Expression orale en continu :

Fournir une information de façon simple et compréhensible.

Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire), ou raconter une histoire, dans une langue simple, sous forme d'une suite de points.

Décrire des sentiments et des réactions (personnels ou non)

Exposer un point de vue de façon simple et compréhensible.

- Interaction orale :

Au cours ou à la suite d'une brève production orale en continu, répondre à des questions complémentaires de détail.

Commenter brièvement le point de vue d'autrui.

Contenu des cours :

Révision des principaux points de grammaire et de conjugaison.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de thèmes généraux que chaque enseignant déterminera dans son groupe.

Travail d'écoute.

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Contrôle continu : 1 note de compréhension orale, 1 note d'expression orale (Prise de Parole en Continu et/ou Prise de Parole en Interaction), 1 note d'expression écrite, 1 note de compréhension écrite.

Régime dérogatoire :

Expression et compréhension écrites (2 heures)

Rattrapage :

Expression et compréhension écrites (1h30)

BIBLIOGRAPHIE

Deux **brochures** seront transmises aux étudiants : Un rappel des points grammaticaux essentiels, vocabulaire de base.

- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Etudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idee Anglais 2* Ophrys, 1991

- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général : contrôle continu : 50% écrit (contrôle des connaissances: tests de vocabulaire et thèmes grammaticaux, et compréhension écrite) 50% oral (participation en classe, exposé, épreuve de compréhension orale).

Régime dérogatoire : 100% écrit (compréhension écrite : étude d'un texte de presse relatif aux Sciences Humaines et Sociales) pendant la 1^{ère} session d'examen.

Accompagnement pédagogique : après les résultats du 1er semestre

Rattrapage : 100% écrit (compréhension écrite : étude d'un texte de presse relatif aux Sciences Humaines et Sociales) pendant la 2^{ème} session d'examen.

Enseignante responsable : Anne-Claudine Oller

Nombre d'heures : 12h
TD

CONTENUS

Cet ECUE s'inscrit dans l'aide à l'élaboration d'un projet professionnel personnel. Au cours de huit séances communes à l'ensemble des étudiants de L1, les thématiques suivantes seront traitées par des professionnel.le.s provenant de différents horizons du secteur éducatif et social : le handicap, la délinquance, la prise en charge d'un public SDF, la prise en charge d'un public migrant, école et enfance, école et adolescence.

Modalités d'évaluation : ECTS : 2 Coefficient : 2

Régime général : Evaluation lors de la dernière séance de TD.

Régime dérogatoire : présentation d'un dossier à rendre sur EPREL avant la date indiquée par la responsable de l'enseignement. Tout travail non remis sur EPREL ne sera pas accepté. Toutes les modalités du régime dérogatoire seront sur EPREL, onglet « Recherche documentaires sur les professions » - « régime dérogatoire ».

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de la 1ère session.

DEUXIEME SEMESTRE

- S2 -

- UE 4 : Savoirs fondamentaux : Sciences humaines et sociales (2)
- UE 5 : Initiation à la méthodologie (2)
- UE 6 : Professionnalisation (2)

Enseignant responsable : Frédérique Montandon
Intervenant(s) : Sara Maraval, Charles Calamel, Alain
Zilberschlag, Nathalie Plouchard

Nombre d'heures : 15h CM
18h TD

CONTENU

La psychologie sociale est au carrefour de disciplines voisines, la psychologie et la sociologie. Elle détient néanmoins sa propre identité et son propre champ de recherche. Dans le cadre de ce CM, on abordera certains des objets de recherche étudiés par la psychologie sociale : la socialisation, le conformisme, la normalisation, la catégorisation, la pensée sociale et les représentations sociales... Dans le cadre du TD, divers textes abordant les thématiques du CM seront étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

V. AEBISCHER, D. OBERLÉ, *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1988.
DELOUVEE, S. *Psychologie sociale*, Dunod, 2013.
A. LÉVY, *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains*, Tomes 1 et 2, Paris, Dunod, 1978.
J. MAISONNEUVE, *La psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 2006 (1950).
S. MOSCOVICI (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Quadrige. Manuels », 2005 (1984).

Modalités d'évaluation : 5 ECTS Coefficient 5

Régime général : Au cours des séances de TD, les étudiants réalisent des travaux écrits en lien avec les thèmes abordés en CM et TD (50 % de la note).
1 note de devoir sur table 1h30 pendant la session d'examen (50 % de la note)

Régime dérogatoire : épreuve écrite sur table de 1h ½ lors de la session des examens. Les étudiants doivent aller voir les cours et documents mis sur Eprel, compléter également par des lectures personnelles (bibliographie en ligne et indications de lecture sur les documents en ligne). Il ne s'agit pas d'un accompagnement à distance mais de pouvoir avoir accès au contenu du cours sur lequel l'examen va porter.

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de la 2^e session

Rattrapage : devoir sur table 1h30 pendant la deuxième session d'examen.

Enseignants responsables :
Séverine Chauvel

Nombre d'heures :
15h CM
18h TD

CONTENU

L'objectif de ce cours est de proposer une introduction à la sociologie en partant, au premier semestre, des précurseur-es (Margaret Mead, Karl Marx, Emile Durkheim et Max Weber), pour étudier, au second semestre, les différentes dimensions des inégalités (classe, genre, âge, ethnicité et territoire).

BIBLIOGRAPHIE

Michel Lallement, *Histoire des idées sociologiques. Tome 1 : Des origines à Weber*, Nathan, 2006.

Frédéric Lebaron, Christophe Gaubert, Marie-Pierre Pouly, *Manuel visuel de sociologie*, Paris, Dunod, 2013.

Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008.

RESSOURCES EN LIGNE

Tout au long du semestre un certain nombre de documents seront mis en ligne sur la plateforme numérique « Eprel ».

Modalités d'évaluation : 5 ECTS Coefficient 5

Régime général :

Contrôle continu (50 %) : exercices écrits et oraux dans le cadre des TD

Examen final (50%) : épreuve écrite de 2 heures pendant la semaine des examens. Lors de cet examen final, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Régime dérogatoire : Examen final, épreuve écrite de 2 heures, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Rattrapage : Examen final, épreuve écrite durée 2 heures, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Enseignant.e responsable :
Pierrine Robin

Nombre d'heures : 12h CM
10h TD

CONTENU

Une présentation du contenu sera donnée par l'enseignante responsable lors de la première séance du cours.

BIBLIOGRAPHIE

A. van Zanten (2004), *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF.
X. Pons (2010), *Évaluer l'action éducative*, Paris, PUF.
Ressources en ligne

Tout au long du semestre un certain nombre de documents seront mis en ligne sur la plateforme numérique « Eprel ».

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient 3

Régime général :

Contrôle continu (50 %) : exercices écrits et oraux dans le cadre des TD

Examen final (50%) : épreuve écrite de 2 heures pendant la semaine des examens. Lors de cet examen final, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Régime dérogatoire : Examen final, épreuve écrite de 2 heures pendant la semaine des examens, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Rattrapage : Examen final, épreuve écrite durée 2 heures, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Enseignant responsable :
Jean-Bernard Chebroux

Nombre d'heures : 12h CM
10h TD

CONTENU

L'objectif de cet enseignement est d'étudier le système économique et social contemporain, que nous appellerons néo-libéralisme.

D'un côté, nous le confronterons au système fordiste, qui a été mis en place après la seconde guerre mondiale :

- Après 1945, le fonctionnement de l'économie et du social a notamment eu pour conséquences une augmentation forte et continue des salaires et de la consommation, le développement de l'État-providence, la marginalisation de la finance, la baisse des inégalités sociales, une certaine homogénéisation au sein du salariat.
- Le fordisme entré en crise à la fin des années 60 et a été remplacé par un système économique et social très différent : essoufflement de la croissance, augmentation faible des salaires et de la consommation, accroissement des inégalités sociales, importance de la logique financière, développement d'une insécurité sociale, etc.

D'un autre côté, nous préciserons la notion de néo-libéralisme et nous montrerons l'influence de cette idée sur l'éducation et les politiques sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- Boyer Robert, *La théorie de la régulation. Les fondamentaux*, Paris, La Découverte, 2004
Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995 (rééd. 1999 : Gallimard, collection Folio)
Castel Robert, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil-La République des idées, 2005
Dardot Pierre, Laval Christian, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, 2009 (rééd. 2010 : coll. « La Découverte/Poche »)
Steiner Philippe, Vatin François (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, 2009

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général : Contrôle continu 100 % écrit

Régime dérogatoire : Examen final, durée 2 heures

Accompagnement pédagogique : Après publication des résultats.

Rattrapage : Examen final, durée 2 heures

Enseignant responsable : Adélaïde Da Silva

Nombre d'heures : 18h TD

CONTENU

Cet enseignement vise à développer les compétences de pratique de la langue écrite et orale en accord avec les exigences du travail universitaire.

Il s'agira de s'entraîner à l'écriture et à la prise de parole à partir de différents supports, soit en autonomie, soit dans des ateliers de de pratique accompagnée.

Les exercices proposés seront l'écriture d'invention et d'argumentation, la rédaction et la présentation orale de synthèses de documents lus ou écoutés, l'élaboration et le compte-rendu de fiches de lecture en lien avec les cours de spécialité, et le commentaire d'images.

Les problèmes d'orthographe et de syntaxe que rencontrent certains étudiants feront l'objet d'une remédiation et d'un suivi individualisé.

Techniques et méthodes :

La lecture sélective, l'écoute, la prise de notes, la synthèse, la prise de parole.

Supports

Très divers : écrits journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Elle sera donnée en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient 3

Régime général :

Contrôle continu : travaux demandés par l'enseignant-e, à l'écrit (50%) et à l'oral (50%)

Régime dérogatoire : épreuve écrite de 2 heures pendant le dernier TD (contacter le professeur intervenant dans le groupe concerné ou à défaut le responsable de l'ECUEE afin de connaître la date).

Rattrapage : un écrit à élaborer en temps limité (2 heures) et à déposer sur Eprel.

Enseignant responsable : Emmanuelle Niguès

Nombre d'heures : 18 h TD

CONTENU

Ce cours pratique a pour but de faire acquérir aux étudiants des compétences méthodologiques essentielles au travail universitaire. Il abordera les thèmes suivants :

- ▲ Internet et la société de l'information
- ▲ Les grandes étapes de la recherche d'information
- ▲ La maîtrise des outils de recherche du Web invisible et visible
- ▲ Le droit d'auteur et la citation des sources
- ▲ L'évaluation de l'information
- ▲ La restitution de l'information

Des travaux pratiques en salle informatique seront réalisés au fur et à mesure des séances afin de permettre aux étudiants une mise en application directe des cours.

BIBLIOGRAPHIE

Mesguish, Véronique ; Thomas, Armelle, Net recherche 2013, ADBS ed ;, 2013
Darrobers, Le Potier, La recherche documentaire, Fernand Nathan, 2005. 160p.
collection repères pratiques, n°25.
Pochet, Méthodologie documentaire : rechercher, consulter rédiger à l'heure
d'Internet, DeBoeck, 2005. 200p. collection LMD Méthodo.
Guidère, Méthodologie de la recherche, Ellipses, 2004. 128p.

Ainsi que les sites Internet suivants :
arbradoc.bu.univ-paris8.fr
<http://urfist.enc.sorbonne.fr/cerise/>

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général : Contrôle continu : 50%, examen terminal : 50% (durée 2h)

Régime dérogatoire : Partiel pendant la session des examens. Durée 2H (prendre contact par mail avec Mme Niguès : nigues@u-pec.fr)

Accompagnement pédagogique : tutorat à distance par email.

Rattrapage : Partiel pendant la session des examens. Durée 2H

UE 6
ECUE 6.1

Culture générale : actualités nationales et internationales

Enseignante responsable : Dominique Argoud

Nombre d'heures : 14h CM

CONTENU

Une première séance sera consacrée à rappeler l'histoire politique de la Révolution française à nos jours. Les séances suivantes auront pour objectif de permettre aux étudiants de mieux comprendre l'environnement national et international dans lequel ils vivent. C'est pourquoi il s'agit d'un cours qui sera en prise directe avec l'actualité du moment.

Par conséquent, selon l'actualité, le cours pourra permettre d'aborder des sujets très variés relatifs en lien avec l'actualité nationale et internationale. Par exemple, qui dirige l'Union européenne ? Qu'est-ce que le Brexit ? Qu'est-ce que le populisme ? Que se passe-t-il au Proche-Orient ? etc.

BIBLIOGRAPHIE

Lecture de la presse généraliste.
Site internet : www.vie-publique.fr

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général et dérogatoire : Examen terminal de 45 minutes.

Rattrapage : Examen terminal de 45 minutes.

Enseignant responsable :

Begoña Alonso Fernandez

Intervenant : Diana Martínez Portillo

Begoña Alonso Fernández

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENU

Le semestre 2 aura pour objectif l'homogénéisation du groupe par le biais d'un approfondissement et d'un renforcement des connaissances acquises au préalable. Les connaissances théoriques seront mises en pratique grâce à des exercices de compréhension et d'expression orale, exercices de conversation, de traduction, débats, jeux de rôles.

Une attention toute particulière sera prêtée à l'actualité socio-éducative des pays hispanophones, qui sera présentée, sous une approche comparatiste, à travers des documents écrits et audio-visuels. A partir de ces supports, un travail de perfectionnement linguistique sera entrepris afin d'utiliser l'espagnol de façon plus efficace et d'arriver à un maniement plus fluide et courant de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général : 2 devoirs sur table en contrôle continu : 50% écrit, 50% oral (exposé).

Régime dérogatoire : devoir sur table (2 h) pendant la session d'examen.

Accompagnement pédagogique : Correction commentée des épreuves lors de la dernière séance TD

Rattrapage : devoir sur table (1 h 30) pendant la deuxième session d'examen.

Enseignants responsables : Michael Bigay &
Dominique Leblond

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENU

Les enseignements s'inscrivent dans la continuité des cours du premier semestre. Ils sont toujours organisés en trois niveaux qui visent l'acquisition des niveaux A2-B1, B1-B2, B2+/ C1 de la grille du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues -CECRL. Les étudiants seront affectés à un groupe correspondant à leur niveau de compétence : **remedial, intermediate, proficient.**

L'objectif est de :

Permettre aux étudiants de progresser en anglais et de consolider les compétences en langue telles qu'elles sont définies par le CECRL: ***compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, expression orale, expression écrite.***

Compétences visées :

- Compréhension de l'écrit :

Comprendre les faits essentiels dans un article de presse ou un texte informatif.

Localiser des informations et les réunir afin d'accomplir une tâche spécifique.

- Compréhension de l'oral :

Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue claire et articulée.

Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue standard.

Suivre et comprendre le déroulement d'une émission radiodiffusée, télévisée ou d'un film

- Expression écrite :

Décrire un événement ou une expérience (réel ou imaginaire), ses goûts ou raconter une histoire de façon simple et articulée.

Écrire un dialogue ou un monologue dans une langue claire et articulée.

Résumer un ensemble d'informations

- Expression orale en continu :

Fournir une information de façon simple et compréhensible.

Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire), ou raconter une histoire, dans une langue simple, sous forme d'une suite de points.

Décrire des sentiments et des réactions (personnels ou non)

Exposer un point de vue de façon simple et compréhensible.

- Interaction orale :

Au cours ou à la suite d'une brève production orale en continu, répondre à des questions complémentaires de détail.

Commenter brièvement le point de vue d'autrui.

Contenu des cours :

Révision des principaux points de grammaire et de conjugaison.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de thèmes généraux que chaque enseignant déterminera dans son groupe.

Travail d'écoute.

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS :

Contrôle continu : 1 note de compréhension orale, 1 note d'expression orale (Prise de Parole en Continu et/ou Prise de Parole en Interaction), 1 note d'expression écrite, 1 note de compréhension écrite.

Régime dérogatoire :

Expression et compréhension écrites (2 heures)

Rattrapage :

Expression et compréhension écrites (1h30)

BIBLIOGRAPHIE

Trois **brochures** seront transmises aux étudiants : Un corpus de textes, un rappel des points grammaticaux essentiels, vocabulaire de base

- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Etudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idee Anglais 2* Ophrys, 1991

- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général : 50% écrit (contrôle des connaissances: tests de vocabulaire et thèmes grammaticaux, et compréhension écrite) 50% oral (participation en classe, exposé, épreuve de compréhension orale).

Régime dérogatoire : 100% écrit (compréhension écrite : étude d'un texte de presse (relatif aux Sciences Humaines et Sociales) pendant la 1^{ère} session d'examen.

Accompagnement pédagogique : après les résultats du 1er semestre

Rattrapage : 100% écrit (compréhension écrite : étude d'un texte de presse (relatif aux Sciences Humaines et Sociales) pendant la 2^{ème} session d'examen.

Enseignante responsable : Anne-Claudine Oller

Nombre d'heures : 12h TD

CONTENU

Cet ECUE prend la suite de celle du premier semestre (UE3) et a pour objectif de permettre aux étudiants de mieux connaître les différents secteurs professionnels et métiers vers lesquels ils pourront s'orienter après des études en Sciences de l'éducation.

Les étudiants travailleront en petits groupes sur un secteur d'activités professionnel/domaine professionnel/métier. Après avoir effectué des recherches documentaires, ils devront réaliser des interviews avec des professionnels afin de multiplier les sources d'informations.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général : rédaction d'un dossier de synthèse 50% écrit-50% oral

Régime dérogatoire : présentation d'un dossier à rendre à l'enseignant du TD avant la date indiquée par la responsable de l'enseignement. Toutes les modalités du régime dérogatoire seront sur EPREL, onglet « Projet professionnel personnalisé » - « régime dérogatoire » (prendre contact avec l'enseignant de TD).

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de la 2^e session

Rattrapage : présentation d'un dossier à rendre à l'enseignant du TD avant la date indiquée par la responsable de l'enseignement. Toutes les modalités du rattrapage seront sur EPREL, onglet « Projet professionnel personnalisé » -« rattrapage » (prendre contact avec l'enseignant de TD dès la publication des résultats finaux).

Enseignant responsable : Frédérique Montandon

Nombre d'heures : 18h TD

CONTENU

Les pratiques de communication orale et écrite seront abordées dans ce TD. Tout d'abord, cet enseignement vise à aborder différentes modalités de prise de contact au sein d'un groupe (présentation de soi, prise de parole, exposé oral). Les jeux de rôle permettront ainsi de développer ces capacités. Puis un travail centré davantage sur la communication écrite sera développé (prise de notes, analyse d'images, de critiques de cinémas...). Lors des TD, les théories et modèles de la communication seront présentés.

Un travail d'analyse des séances s'effectuera en petit groupe.

BIBLIOGRAPHIE

Amado G., Guittet A. (1975). *La dynamique des communications dans les groupes*, A. Colin.

Becker H. (2009). *Comment parler de la société*, La Découverte.

LEVY, A. (1972). *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*. Dunod.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général: Contrôle Continu en TD 100 %. Des productions écrites seront notées. Elles seront à faire soit lors des TD, soit en dehors pour le dossier d'analyse.

Régime dérogatoire : Dossier écrit. Vous devez prendre contact avec l'enseignant (frederique.montandon@u-pec.fr) trois semaines maximum après le début des enseignements de cet ECUE. Des documents sont mis en ligne sur EPREL ; ils vous donnent les consignes et informations nécessaires pour réaliser le dossier. Ce travail doit être remis sur EPREL avant le 22 mai.

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de la 1ère session.

Rattrapage : travail écrit (prendre contact dès la parution des résultats avec l'enseignant responsable frederique.montandon@u-pec.fr) à rendre sur Eprel.

Connaissance du champ du travail social

Enseignants responsables :

Jean-Marc Le Hunsec et Sabrina Cortes

CONTENU

Les étudiants le souhaitant pourront, au second semestre, suivre le module « Connaissance du champ du travail social » réalisé en partenariat avec l'Ecole Saint Honoré et l'Ecole Normale Sociale. Les étudiants suivant ce module seront d'exemptés d'ECUE (notamment PPP, expression écrite et orale, pratiques de communication), de façon à ne pas avoir plus d'heures de cours que les autres étudiants.

- Préparation du projet de formation et du projet professionnel
 - ❖ Construction et argumentation du projet
 - ❖ Pertinence et faisabilité,
 - ❖ Construction et argumentation
 - ❖ Organisation du travail personnel
 - ❖ Analyse des motivations

- Connaissance des métiers du social
 - ❖ Connaissance du secteur social
 - ❖ Découverte des métiers (ASS, ES, EJE)
 - ❖ Approfondissement des connaissances en lien avec le secteur social

- Projet professionnel
 - ❖ Construction et argumentation du projet
 - ❖ Analyse des motivations

- Communication orale
 - ❖ Préparation aux oraux de sélection
 - ❖ Travail et communication en équipe

Modalités d'évaluation :

Au semestre 2, les notes obtenues dans le cadre de l'option permettront de valider les ECUE Projet professionnel personnel, Pratique de communication, Expression écrite et orale

Régime général : Examen oral, dossier enquête métier

Régime dérogatoire : non concerné

Accompagnement pédagogique : TD

Rattrapage : Fiche de lecture

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE
UFR SCIENCES DE L'EDUCATION, SCIENCES SOCIALES ET STAPS
80, avenue du Général de Gaulle
Immeuble La Pyramide - 6^e étage
94009 - CRETEIL Cedex

SCOLARITE LICENCE 1 (BUREAU 615)

Gestionnaire de scolarité : N. Génier-Rahmé

nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

Tél : 01.45.17.44.09

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	8h45 - 12h45	14h - 16h30
MARDI	8h45 - 12h45	Fermé
MERCREDI	Fermé	14h - 16h30
JEUDI	8h45 - 12h45	Fermé
VENDREDI	8h45 - 12h45	Fermé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE L1

M. Bigay : michael.bigay@u-pec.fr